

Rapport d'activité | 2011



SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

La Mission Opérationnelle Transfrontalière : un outil évolutif au service des porteurs de projets	3
Les origines et le fonctionnement	3
Vers la transformation de la MOT en Groupement d'Intérêt Public	3
Les missions	4
L'aide à la définition de stratégies d'ensemble en matière transfrontalière	4
La mise en réseau des acteurs	5
L'assistance aux porteurs de projets	5
Les activités européennes	6

PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION 6

1.1 Les instances	6
1.2 Les adhérents	7
1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les Ministères	8
1.3.1 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale	8
1.3.2 Caisse des Dépôts	8
1.3.3 Ministère des Affaires étrangères et européennes	9
1.3.4 Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration	9
1.3.5 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé	10
1.3.6 Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement	10

PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU 10

2.1 Communication générale	10
2.1.1 Création d'une nouvelle charte graphique	10
2.1.2 Newsletter « L'actualité transfrontalière »	11
2.1.3 Cahier thématique	11
2.1.4 Site Internet	11
2.1.5 Guide de la coopération transfrontalière : vade-mecum « GECT »	12
2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents	12
2.2.1 L'espace adhérents et les ressources dédiées en ligne	12
2.2.2 Les revues de presse	12
2.2.3 La création d'un centre de documentation	12
2.2.4 L'animation du réseau et la plateforme des techniciens	13
2.2.5 Le service « bon-à-tirer »	13
2.2.6 Les résultats du groupe de travail « Personnel des organismes de coopération transfrontalière »	13
2.3 Conférences, interventions et formations	14
2.3.1 Organisation d'une conférence et d'un séminaire	14
2.3.2 Intervention dans des conférences, colloques, séminaires et formations	14
2.3.3 Diffusion d'informations au réseau	17

SOMMAIRE (SUITE)

PARTIE 3 : ACTIVITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES **18**

3.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe dans le cadre de la préparation de la future période de programmation 2014/2020	18
3.1.1 Contributions et prises de position de la MOT	18
3.1.2 Participation à la révision du règlement communautaire relatif au GECT	19
3.2 Rencontres et partenariats	20
3.2.1 Avec les institutions européennes	20
3.2.2 Avec les réseaux et acteurs au niveau européen	20
3.3 Le réseau CECICN	22
3.4 Le CESCO en Hongrie	23
3.5 La Plateforme de Budapest	23
3.6 Projet européen	23
3.7 Partenariats au niveau international	24

PARTIE 4 : STRATEGIES D'ENSEMBLE ET ASSISTANCE PRE-OPÉRATIONNELLE AUX PROJETS **25**

4.1 EUROP'ACT	25
4.2 Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières	25
4.3 Etude sur les flux de travailleurs frontaliers entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les régions du Piémont, de la Ligurie et la Principauté de Monaco	27
4.4 Etude sur les flux de travailleurs frontaliers entre la Champagne-Ardenne et la Wallonie	27
4.5 Etude de développement des services transfrontaliers de voyageurs d'intérêt régional et transnational entre Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique	28
4.6 Etude relative au projet de services ferroviaires à grande vitesse entre l'Angleterre, le Nord Pas-de-Calais et Bruxelles	28
4.7 EUROP'ACT : appui à la préparation et au suivi d'un séminaire sur le règlement GECT	28

PRINCIPALES CONCLUSIONS **29**

ANNEXES **30**

Annexe 1 : Objectifs de l'année 2011	30
Annexe 2 : Membres du Conseil d'Administration	35
Annexe 3 : Carte des adhérents de la MOT	37
Annexe 4 : Carte des GECT en Europe	38

INTRODUCTION

≡ La Mission Opérationnelle Transfrontalière : un outil évolutif au service des porteurs de projets

Les origines et le fonctionnement

En 1996, l'Etat français, ayant dressé un premier bilan de la coopération transfrontalière entre la France et ses pays voisins, constatait que les fonds communautaires (notamment Interreg) étaient peu ou mal utilisés. Une enquête réalisée auprès des porteurs de projets a alors mis en évidence leur besoin d'une assistance opérationnelle.

C'est la raison pour laquelle, en avril 1997, à l'initiative de la DATAR et avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Ministère de l'Equipeement, un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) a créé la Mission Opérationnelle Transfrontalière sous la forme, dans un premier temps, d'une coordination interministérielle.

A partir de 1998, la MOT s'est positionnée comme une plateforme d'échanges pour les acteurs de la coopération. Elle est ainsi devenue une association chargée de mettre en réseau les porteurs de projets. Cette double légitimité de la MOT (comité de pilotage interministériel et association) lui donne l'avantage de pouvoir favoriser un dialogue permanent entre les autorités nationales et communautaires et les porteurs de projets locaux.



Vers la transformation de la MOT en Groupement d'Intérêt Public

Si le CIADT du 15 décembre 1997 avait chargé la DATAR de créer la MOT sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), la création du GIP a été jusqu'à présent différée, faute de base juridique satisfaisante.

L'importante réforme législative des GIP qui s'est achevée en mai 2011 (loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit), afin de simplifier et d'unifier leur régime, met fin à cette situation en permettant de transformer l'association en GIP.

En 2011, fort du soutien du Président de la MOT, Michel Delebarre, de la DATAR et de la Caisse des Dépôts, la MOT a poursuivi ses travaux en assurant une concertation avec les Ministères concernés et les membres de son réseau.

Suite à un courrier adressé conjointement par Michel Delebarre et Alain Lamassoure, Vice-président de la MOT, le Premier Ministre, François Fillon, a apporté son soutien à cette démarche en juillet 2011.

La publication de la loi de simplification en mai 2011 a permis de finaliser le projet de convention constitutive du GIP de la MOT et de recueillir les avis des adhérents et des Ministères concernés. Une réunion de travail a été organisée à l'issue du Conseil d'Administration du 23 novembre 2011.

Une telle transformation présentera l'avantage :

- ≡ de remplir les objectifs initialement fixés par le CIADT en passant au statut GIP à moyens humains et financiers constants (par la reprise de l'équipe technique et de ses activités) ;
- ≡ de concrétiser certaines propositions du rapport Blanc-Keller-Sanchez Schmid concernant notamment la capacité de suivi et d'analyse des politiques et des projets transfrontaliers ;
- ≡ de clarifier le rôle respectif des Ministères et des collectivités locales au sein de la MOT, tout en conservant les collectivités territoriales étrangères parmi ses adhérents, et en proposant aux autres Etats de siéger au sein d'un collège des Etats ;
- ≡ de gagner en visibilité nationale et européenne, en devenant la première structure de ce type en Europe.

Les missions

Depuis sa création, les demandes traitées se sont diversifiées mais l'objectif reste le même : faciliter la réalisation de projets transfrontaliers, mettre en réseau les acteurs de la coopération transfrontalière, favoriser les échanges d'expériences, promouvoir la coopération transfrontalière aux niveaux nationaux et européens et permettre une meilleure utilisation des fonds européens, notamment du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

L'aide à la définition de stratégies d'ensemble en matière transfrontalière

Cet axe d'intervention vise à faire évoluer les politiques et le cadre législatif au niveau national et européen en matière de coopération transfrontalière. Le positionnement de la MOT lui permet à la fois de faire remonter les besoins et les propositions des sites transfrontaliers et de faire redescendre les orientations des autorités nationales. Ce rôle d'interface de la MOT en fait un outil original. Ainsi, la MOT relaie les besoins du terrain auprès des autorités concernées et propose des évolutions législatives et réglementaires.

A l'échelle nationale

En France, la mise en place d'une « stratégie nationale pour le transfrontalier », avec la création d'un « dispositif national d'appui aux questions transfrontalières », est un enjeu majeur pour le développement des territoires transfrontaliers.

A l'échelle européenne

Les programmes européens destinés à soutenir la coopération transfrontalière sont des leviers pour le développement des territoires transfrontaliers.

La MOT fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe, et contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les règlements communautaires : prises de position sur la politique de cohésion, révisions du règlement communautaire sur le GECT, etc. Ces actions passent également par des partenariats directs avec les institutions européennes : Commission, Parlement, Comité des Régions et Conseil de l'Europe.

La mise en réseau des acteurs

Le rôle de mise en réseau transparaît dans toutes les activités de la MOT. L'association regroupe des collectivités territoriales (Communes, Groupements de communes, Départements, Régions), des grandes entreprises, des associations, des structures transfrontalières, des Etats..., et ainsi, dans une logique de gouvernance, tous ceux qui sont nécessaires pour la réalisation de projets complexes servant à améliorer les conditions de vie et de développement dans les territoires transfrontaliers.

La mise en réseau est basée notamment sur la diffusion de l'information, l'échange de bonnes pratiques et le transfert de savoir-faire. Elle s'appuie sur :

- ≡ de nombreux supports de communication (traduits pour la plupart en plusieurs langues) : newsletters mensuelles, cahiers thématiques, site Internet et « Espace adhérents » en ligne, etc. ;
- ≡ un centre de ressources : atlas et fonds cartographique, fonds juridique et documentaire, un centre de documentation en construction, etc. ;
- ≡ la Plateforme des techniciens qui permet aux membres de la MOT de s'exprimer sur leurs priorités et de proposer des sujets à traiter par des échanges d'expériences et un travail commun, de valoriser les acquis et les expertises de chacun ;
- ≡ des colloques et séminaires qui permettent aux acteurs d'échanger sur les problématiques communes, de partager des expériences et des bonnes pratiques et de faire reconnaître la MOT comme un partenaire à part entière des instances nationales et communautaires ;
- ≡ depuis 2010, des groupes de travail sont organisés chaque année afin d'approfondir un thème d'intérêt particulier pour le réseau (Personnel des organismes de coopération transfrontalière, 2011 (cf. 2.2.6)).

L'assistance aux porteurs de projets

La MOT répond tout d'abord aux sollicitations de ses adhérents en les aidant dans la réalisation de leurs projets transfrontaliers. Son apport se décline selon trois modes :

- ≡ faire connaître, valoriser les pratiques et favoriser leur transfert,
- ≡ apporter une expertise en fonction des besoins exprimés.

La Mission Opérationnelle Transfrontalière adapte pour chaque intervention son expertise aux réalités du terrain, en constituant des équipes de travail pluridisciplinaires et plurinationales dans lesquelles sont assemblées les compétences techniques utiles en fonction des projets traités ainsi que des régions et pays concernés.

Les activités européennes

L'ouverture européenne de la MOT, lancée en 2007 avec les rencontres européennes de Lille, s'est poursuivie et élargie en 2011 sur les grands axes stratégiques suivants :

- ≡ la participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe dans le cadre de la future politique de cohésion 2014/2020 ;
- ≡ de nombreuses rencontres et partenariats menés avec les institutions européennes mais également avec d'autres acteurs au niveau européen,
- ≡ la coopération au sein du réseau CECICN ;
- ≡ la poursuite de la collaboration dans la plateforme européenne de structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière ;
- ≡ le lancement d'une étude sur la gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière sur l'ensemble des frontières françaises, financée par EUROP'ACT.

PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION

1.1 Les instances

La quatorzième Assemblée Générale de la MOT a rassemblé, le 16 juin 2011 à la Mairie de Reims, plus d'une centaine de personnes, élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT. Invités par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, les acteurs de la coopération transfrontalière en France et en Europe se sont retrouvés pour échanger autour des projets et des activités de la MOT ainsi que de la transformation de la MOT en Groupement d'Intérêt Public (GIP).

Organisée la veille, une conférence-débat, intitulée « la coopération transfrontalière : des stratégies nationales aux projets de territoire », a permis aux participants de réaffirmer la nécessité de promouvoir une « gouvernance multi-niveaux des questions transfrontalières » (cf. 2.3.1). Parmi les représentants politiques locaux, étaient notamment présents : Jacques Cohen, Maire adjoint de la ville de Reims et Jean-Paul Bachy, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

Présidée par Michel Delebarre, réélu Président de la MOT, l'Assemblée Générale a été marquée par l'arrivée d'un nouveau Directeur Général, en la personne de Jean Peyrony, qui a pris ses fonctions au 1^{er} mai 2011. L'Assemblée Générale a procédé à l'élection et au renouvellement des membres du Bureau et du Conseil d'Administration pour un nouveau mandat (cf. annexe 2), ainsi qu'au vote des objectifs de la MOT pour l'année 2011 (cf. annexe 1). Michel Charrat remplace Christiane Eckert, au poste de Secrétaire de la MOT.



Michel Delebarre
Ancien Ministre d'Etat
Sénateur, Maire de
Dunkerque
Président de la MOT

1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les Ministères

1.3.1 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)

La MOT a été en contact étroit avec la DATAR tout au long de l'année 2011 dans le cadre de ses instances et de manifestations diverses ainsi que pour lui apporter des réponses techniques sur des questions ponctuelles.

En 2011, aux côtés de la DATAR :

- ≡ poursuite de la participation de la MOT dans le groupe Prospective Territoires 2020 consacré aux systèmes métropolitains intégrés, leviers de développement territorial ;
- ≡ échanges préalables en vue du dépôt d'un projet EUROP'ACT intitulé « Articuler la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières » ;
- ≡ assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du SGAR Midi Pyrénées pour le lancement et le suivi de deux études sur crédits DATAR, intitulées « Etude sur la réalité des liens transfrontaliers entre la France, l'Espagne et l'Andorre » et « Etude sur la réalité des rapports économiques entre les deux côtés de la frontière franco-espagnole et regard sur l'efficacité des politiques de coopération menées dans ce domaine dans le cadre des programmes Interreg » ;
- ≡ participation au Conseil Scientifique de l'Observatoire des Territoires ;
- ≡ participation au groupe de travail « coopération transfrontalière » du CNRS,
- ≡ conduite de l'étude « Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières » avec la FNAU.

1.3.2 Caisse des Dépôts

Le représentant de la Caisse des Dépôts (membre de droit de l'Association), également trésorier de la MOT, a participé étroitement aux décisions prises lors des instances et est associé à une grande partie des actions de la MOT.

En 2011, le partenariat de la MOT avec la CDC a porté sur les domaines suivants :

- ≡ l'organisation d'une démarche pilote visant à développer un dispositif d'accompagnement pour faciliter la reprise transfrontalière d'entreprises sur la frontière franco-allemande. La région frontalière entre la Sarre et la Lorraine a été identifiée comme site pilote, afin d'établir une approche transposable et adaptable à d'autres territoires frontaliers.

La démarche s'articule autour de trois ateliers réunissant des spécialistes, afin de répondre aux enjeux et aux défis propres à la reprise transfrontalière d'entreprises : trouver l'entreprise à reprendre ou le repreneur potentiel (Atelier 1), accompagner le nouvel acquéreur dans ses démarches (Atelier 2), permettre la gestion commune pour assurer le bon développement de la nouvelle « entreprise binationale » (Atelier 3). Le premier atelier a eu lieu à Sarrebruck le 13 décembre 2011 (cf. 2.3.1).

- ≡ la participation à un séminaire organisé le 22 novembre 2011 à Nancy par

Datar



la DIR Est de la CDC à l'attention des agents des différentes directions régionales de l'Est et des acteurs de la coopération transfrontalière : l'intervention de la MOT a permis de sensibiliser les participants aux enjeux transfrontaliers et européens des territoires frontaliers.

- ⇒ la mise à disposition d'un bureau de passage de la MOT à Bruxelles dans les locaux de la représentation permanente de la Caisse des Dépôts auprès des institutions européennes.

1.3.3 Ministère des Affaires étrangères et européennes

En 2011, le partenariat de la MOT avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, en lien avec la DAECT (Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales), a porté sur les domaines suivants :

- ⇒ publication et diffusion d'un Vade-mecum sur le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) à destination des collectivités françaises ;
- ⇒ réalisation d'un annuaire des personnes et des services en charge de l'instruction, du fonctionnement et du suivi des GECT et des politiques de coopération transfrontalière dans les régions frontalières des Etats membres riverains de la France (Belgique, Allemagne, Italie, Espagne).

Au second semestre, la MOT a également associé l'Ambassadeur pour les Commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières à ses instances et ses travaux.

1.3.4 Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration

En 2011, le partenariat de la MOT avec la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) a porté sur les domaines suivants :

- ⇒ assurer la diffusion de l'information et la veille sur les instruments juridiques de la coopération transfrontalière, en assurant le recensement des structures existantes, dont les Groupements européens de coopération territoriale (GECT) et des difficultés juridiques rencontrées dans la création et le fonctionnement de ces structures ;
- ⇒ suivre la révision du règlement communautaire 1082/2006 relatif au GECT ;
- ⇒ associer la DGCL à la poursuite de la réflexion sur la situation juridique particulière du personnel employé par une structure de coopération transfrontalière (cf. 2.2.6) ;
- ⇒ participer à la réalisation d'un annuaire en lien avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes (cf. 1.3.3).

La MOT a rencontré la Direction de la Modernisation de l'Action Territoriale (DMAT) afin d'échanger sur les suites de la Mission parlementaire Blanc/Keller/Sanchez-Schmid et sur l'organisation de la réponse de l'Etat au fait transfrontalier.

La MOT s'est également entretenue avec la Délégation Générale à l'Outre Mer (DeGeOM) afin d'instaurer une collaboration plus étroite pour promouvoir les intérêts de la coopération transfrontalière Outre-Mer, notamment dans le cadre de la future politique de cohésion 2014/2020.



1.3.5 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

A la demande de la DAEI (Délégation aux Affaires Européennes et Internationales), la MOT est intervenue auprès d'une délégation officielle allemande pour présenter l'état des lieux de la coopération franco-allemande et notamment les Eurodistricts franco-allemands (avril 2011).

1.3.6 Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Au second semestre 2011, la MOT a suivi le projet de réforme du code des transports relatif au GECT, en lien avec ses adhérents, le Ministère de l'Ecologie et le GART. Ce projet de réforme permettra de faire figurer le GECT parmi les outils dédiés à l'organisation de lignes ferroviaires et routières transfrontalières.

La MOT a rencontré le Ministère de l'Ecologie et la Task Force des espaces alpins protégés afin d'échanger sur le cadre juridique lié à la mise en œuvre des dispositions de la Convention Alpine (septembre 2011).

PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU

2.1 Communication générale

La MOT produit de nombreux supports de communication, notamment une newsletter mensuelle, des cahiers thématiques et un site Internet.

L'année 2011 aura été marquée par la réalisation d'une nouvelle charte graphique visant à moderniser l'ensemble de ces productions.

2.1.1 Création d'une nouvelle charte graphique

En avril 2011, la MOT a dévoilé une nouvelle charte graphique, répondant à plusieurs objectifs :

- assurer une reconnaissance visuelle forte pour la MOT,
- valoriser son image et proposer une meilleure visibilité de ses missions,
- harmoniser l'ensemble de ses productions.

Pour ce faire, le logo a été modernisé et l'ensemble de la charte a été décliné sur son modèle. Les plaquettes de présentation ont été renouvelées en français et en anglais : une plaquette de présentation générale ainsi qu'une nouvelle plaquette présentant « Les services aux adhérents ».

Une fusion a été opérée entre la newsletter mensuelle et la lettre d'information semestrielle afin d'aboutir à la production d'une seule newsletter mensuelle de quatre pages.



Sur le modèle de la nouvelle charte, ont par ailleurs été déclinés : le papier en-tête et les enveloppes, les pochettes, les documents divers tels que les communiqués de presse, les informations aux adhérents, les notes de présentation, les documents des instances, ainsi que les productions telles que les études, les rapports, les actes de séminaires, etc.

Dans cette continuité, la refonte du site Internet sera un objectif majeur pour l'année 2012.

2.1.2 Newsletter « L'actualité transfrontalière »

La nouvelle charte ayant été présentée en avril, la MOT a publié :

- entre janvier et mars : trois newsletters mensuelles et une lettre d'information semestrielle sur le modèle de l'ancienne charte. La lettre semestrielle a permis de présenter un dossier sur « La gouvernance centrale et la coopération transfrontalière : quatre exemples en Europe », avec un éditorial signé par Emmanuel Berthier, délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.
- Entre mars et décembre : sept newsletters mensuelles « L'actualité transfrontalière », nouvelle version. La refonte éditoriale de la newsletter a été élaborée suite à une enquête réalisée auprès du réseau afin de tenir compte de ses attentes. Une place prépondérante est ainsi accordée aux projets et aux territoires transfrontaliers, ceux des adhérents en priorité. Sont également traités : les travaux de la MOT, les actualités européennes et autres faits marquants du transfrontalier.

Les newsletters mensuelles sont publiées en français et en anglais, ainsi que dans une troisième langue selon les sujets proposés.

2.1.3 Cahier thématique

Début 2011, la MOT a publié la huitième édition de ses cahiers thématiques, en français et en anglais, sur le thème de l'implication de la société civile dans la coopération transfrontalière. Cette brochure d'une vingtaine de pages a été diffusée très largement en Europe. L'éditorial a été signé par Alain Lamassoure, député européen et Vice-président de la MOT.

2.1.4 Site Internet

Depuis sa création en septembre 2002, le site Internet de la MOT www.espaces-transfrontaliers.eu est devenu un site de référence sur la coopération transfrontalière. Il comprend notamment des actualités transfrontalières, un centre de ressources (territoires et agglomérations, thèmes, projets, ressources documentaires, juridiques et cartographiques), et une rubrique présentant les activités de la MOT.

En 2011, le nombre total de visites sur le site s'élève à 49 664 visites, ce qui représente une moyenne de 136 visites par jour.



2.1.5 Guide de la coopération transfrontalière : vade-mecum « GECT »

La MOT a assuré la diffusion auprès de son réseau du Vade-mecum GECT rédigé en 2010 pour le compte de la DAECT du Ministère des Affaires étrangères et européennes (cf. 1.3.3).

2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents

2.2.1 L'Espace adhérents et les ressources dédiées en ligne

Depuis juin 2009, un « Espace adhérents » est accessible aux membres du réseau, à partir du site Internet général.

Les informations et documents proposés sur cet espace sont très régulièrement mis à jour :

- ≡ actualités et événements du réseau,
- ≡ informations et documents des instances de la MOT,
- ≡ revues de presse et base de données archivant tous les articles,
- ≡ rubrique « Séminaires » comprenant les documents de travail non disponibles sur le site grand public,
- ≡ centre de ressources avec des documents réservés aux adhérents, comme des fiches juridiques.

Des communiqués aux adhérents sont également mis en ligne et envoyés par e-mail au réseau. Ils concernent les actualités importantes du transfrontalier au niveau national et européen.

2.2.2 Les revues de presse

Des revues de presse sur l'actualité transfrontalière aux frontières françaises et sur l'actualité européenne sont diffusées aux adhérents toutes les deux semaines. L'ensemble des articles est archivé dans une base de données accessible sur l'Espace adhérents.

2.2.3 La création d'un centre de documentation

La mise en place d'un centre de documentation spécialisé sur la coopération transfrontalière, entamée en mai 2010 dans les locaux de la MOT, s'est poursuivie tout au long de l'année 2011. Le recensement de la documentation a donné lieu à un plan de classement organisé selon trois pôles : « Territoires », « Thèmes » et « Europe ». Le pôle « Territoires » a été finalisé et les deux autres le seront au cours du premier semestre 2012. Ce travail a été réalisé grâce à l'aide d'un stagiaire.

La vocation du centre de documentation est de valoriser l'ensemble des ressources documentaires accumulées par la MOT depuis sa création et de proposer à un public spécialisé des ressources spécifiques et ciblées sur la coopération transfrontalière, principalement sur les frontières françaises.



Une fois achevé, il sera accessible aux adhérents et financeurs de la MOT, aux services de l'Etat, aux étudiants et aux chercheurs, sur rendez-vous.

Les références documentaires ont également vocation à être mises en ligne sur le site Internet de la MOT.

2.2.4 L'animation du réseau et la plateforme des techniciens

La MOT a lancé une nouvelle approche concernant les initiatives favorisant l'échange et le travail commun, que les membres de la MOT peuvent expérimenter dans le cadre de la vie du réseau. Des notes diffusées à l'ensemble du réseau ont présenté les formules (groupes de travail, séminaires, conférences, éléments de capitalisation...) et une première série de contenus thématiques à traiter.

Ces propositions ont été discutées par les participants lors de la plateforme des techniciens lancée le 16 juin à Reims. La consultation s'est poursuivie à travers des échanges bilatéraux avec les adhérents, afin de relever les priorités et les intérêts de chaque site, en intégrant les priorités des Ministères. Elle a permis à l'équipe opérationnelle de sélectionner des sujets d'approfondissement et de formuler un programme d'événements pour 2012.

2.2.5 Le service « bon-à-tirer »

Le « bon-à-tirer » d'une journée de travail est un nouveau service qui a été introduit en 2011. Il permet aux adhérents situés aux frontières françaises de bénéficier d'une journée de travail annuelle de l'équipe technique de la MOT. Différents types de conseils peuvent être dispensés : l'intervention dans le cadre de manifestations, un soutien technique au montage de projets etc. Dans le cadre de ce service, la MOT a présenté les outils de la coopération transfrontalière, et notamment le GECT, sur les frontières franco-belge, franco-espagnole et franco-germano-suisse. 58 adhérents étaient éligibles à ce nouveau service en 2011. La MOT a reçu 10 demandes de « bon-à-tirer », dont 6 ont été réalisées, 3 sont en cours de réalisation et une ne s'est pas concrétisée.

2.2.6 Les résultats du groupe de travail « Personnel des organismes de coopération transfrontalière »

En 2010, plusieurs adhérents du réseau ont fait part de leurs interrogations concernant les conditions d'emploi des personnels dans les organismes de coopération transfrontalière, publics ou privés. Dans ce contexte, la MOT a élaboré et diffusé un questionnaire pour les organismes existants et ceux en projet.

Le 12 avril 2011, le groupe de travail de la MOT relatif au personnel des organismes transfrontaliers s'est réuni à Paris pour débattre des résultats du questionnaire. Il a rassemblé, outre les représentants de deux Ministères, des représentants de GECT, GLCT, GEIE et d'associations créées ou en cours de création.

Cette réunion a permis de faire le point sur les difficultés et les questions restant en suspens mais également d'apporter un éclairage intéressant sur la composition des équipes opérationnelles transfrontalières : des équipes réduites, polyglottes, multiculturelles et polyvalentes. En conclusion, il est apparu important d'accompagner ces organismes transfrontaliers dans leurs démarches de recrutement. Le groupe de travail a proposé de poursuivre ces travaux en identifiant les difficultés concrètes rencontrées dans le recrutement de ces personnels et en évaluant les avantages et les inconvénients d'éventuelles évolutions du cadre légal.

2.3 Conférences, interventions et formations

2.3.1 Organisation d'une conférence et d'un séminaire

La MOT a organisé un séminaire et une conférence-débat en 2011.

Conférence-débat de la MOT, 15 juin 2011

La conférence annuelle du réseau de la MOT s'est tenue le 15 juin 2011 à Reims à l'invitation du Conseil Régional de Champagne-Ardenne. Intitulée « La coopération transfrontalière : des stratégies nationales aux projets de territoire », elle s'est inscrite dans les débats sur l'avenir de la coopération territoriale européenne. Les intervenants ont apporté l'illustration des potentiels des territoires transfrontaliers, de leur valeur ajoutée et d'une organisation à différents niveaux reflétant des stratégies ajustées à la spécificité de chaque frontière, en insistant aussi sur le rôle des Etats.



Séminaire organisé à Sarrebruck dans le cadre du projet

« Reprise transfrontalière d'entreprises », 13 décembre 2011

Le 13 décembre, lors d'un séminaire à Sarrebruck, la MOT en partenariat avec l'Eurodistrict SaarMoselle, a organisé son 1^{er} atelier de travail sur la mise en place d'une plateforme pour soutenir la reprise transfrontalière d'entreprises. Ce séminaire a rassemblé une cinquantaine de personnes, politiques et techniques. Soutenu par la Caisse des Dépôts, ce projet a identifié l'Eurodistrict SaarMoselle comme site pilote. Partant du constat qu'un grand nombre de PME, créées dans l'immédiat après-guerre de part et d'autre des frontières, voient leurs dirigeants envisager un départ en retraite sans qu'il y ait de repreneurs, ce projet vise à développer un dispositif d'accompagnement pour faciliter la reprise transfrontalière d'entreprises sur la frontière franco-allemande. Les deux séminaires suivants seront organisés courant 2012 (cf. 1.3.2).



2.3.2 Interventions dans des conférences, colloques, séminaires et formations

L'équipe de la MOT est très régulièrement sollicitée pour participer à des conférences, séminaires et formations. Elle intervient généralement comme expert de référence pour expliquer les enjeux de la coopération transfrontalière, présenter le résultat de ses travaux ou traiter de thématiques spécifiques.

Salon des transfrontaliers du 14 au 16 avril 2011 à Annemasse

A l'invitation du Groupement Transfrontalier Européen (GTE), la MOT a participé au Salon des transfrontaliers qui s'est déroulé du 14 au 16 avril à Annemasse. La MOT y a tenu un stand qui a permis à un large public de découvrir la coopération transfrontalière et l'action de la MOT en lien avec les collectivités territoriales. En parallèle, des conférences et des ateliers étaient organisés. La MOT est également intervenue en ouverture de ce Salon consacré aux services mis à disposition des travailleurs frontaliers du bassin franco-valdo-genevois.



Université de la Grande Région, atelier le 17 mai 2011

Dans le cadre du workshop n°4 du projet « Ouvrage collectif sur le travail frontalier » de « l'Université de la Grande Région », qui se déclinait tout au long de l'année 2011 en différents ateliers, la MOT est intervenue le 17 mai 2011 dans un séminaire consacré à la problématique des travailleurs frontaliers.

A la demande des partenaires du projet « Université de la Grande Région », le contenu de cette intervention a été retravaillé par la MOT sous le format d'un article scientifique qui devrait être publié aux Presses Universitaires de Nancy en 2012.

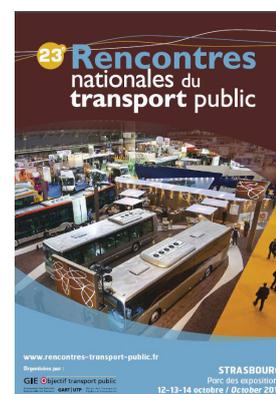
Colloque BRIT , du 6 au 9 septembre 2011 à Genève et à Grenoble

La 11^{ème} conférence du réseau BRIT (« Border Regions In Transition ») s'est tenue à Genève et à Grenoble du 6 au 9 septembre derniers. Cet événement de grande ampleur, organisé tous les 2 ans sur un continent différent de part et d'autre d'une frontière, s'est déroulé pour la première fois en France et en Suisse. Il a réuni plus de 270 participants : chercheurs, professionnels, étudiants... Le BRIT est un réseau scientifique international et interdisciplinaire qui réunit régulièrement les meilleurs spécialistes mondiaux des questions frontalières et géopolitiques. L'objectif de ce colloque était de réfléchir au concept de « frontières mobiles ». La MOT, seule structure publique non universitaire présente, était invitée à intervenir en séance plénière de clôture du colloque. L'événement a été l'occasion pour elle de nouer de nombreux contacts avec le monde de la recherche, avec des partenariats prometteurs en perspective.



23èmes Rencontres nationales du transport public, GART, UTP, le 13 octobre 2011

La MOT est intervenue en tant qu'animateur d'un atelier consacré aux transports transfrontaliers dans le cadre des 23èmes rencontres nationales du transport public organisées par le GART et l'UTP, qui consistent en un moment privilégié de rencontres des acteurs du transport, tant au niveau des autorités organisatrices que des transporteurs eux-mêmes, sans oublier les fabricants de matériel roulant.



Journée d'échanges sur le thème des frontières et de la coopération transfrontalière le 21 octobre à Avignon

La MOT a participé le 21 octobre à une journée d'échanges intitulée « Vous avez dit frontières ! ... quoi de neuf ? » organisée à Avignon par le CNFPT PACA et son réseau interrégional des métiers de la coopération territoriale et décentralisée, en lien avec le projet TEIN.

Cette rencontre a rassemblé une vingtaine d'acteurs du Sud de la France et d'Italie actifs dans le domaine de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. L'intervention de la MOT a porté sur les « Stratégies et gouvernance de la coopération transfrontalière dans la perspective 2014/2020 ».



Interventions effectuées par la MOT en 2011 :

Titre de l'événement	Date	Organisateur/Lieu	Objet de l'intervention de la MOT
Séminaire national des GECT	20 janvier 2011	DATAR, Paris	Animation du séminaire
Conférence Européenne des groupements européens de coopération territoriale	27 janvier 2011	Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai	Animation de deux ateliers (personnel des GECT et gouvernance des GECT multi-niveaux)
Lancement de la Plateforme des GECT	28 janvier 2011	Comité des Régions, Bruxelles	Présentation de la contribution de la MOT à la Plateforme
Conférence relative au GECT et à la gouvernance multi-niveaux	21-23 mars 2011	Présidence hongroise de l'UE Gödöllő, Hongrie	Présentation de la MOT et de son réseau
Assises européennes de la coopération décentralisée	29 mars 2011	Bruxelles	Présentation de la MOT
Salon des transfrontaliers	14 au 16 avril 2011	Groupement transfrontalier Européen, Annemasse	Présentation des enjeux transfrontaliers pour le site franco-valdo-genevois
Séminaire consacré à la problématique des travailleurs frontaliers	17 mai 2011	l'Université de la Grande Région	Présentation d'une analyse chiffrée actualisée des flux de travailleurs transfrontaliers et de leurs caractéristiques précises
1 ^{ère} Journée africaine des frontières	7 juin 2011	Union Africaine Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Addis Abeba, Ethiopie	Présentation de la boîte à outils de la coopération transfrontalière européenne
Conférence sur l'aménagement du territoire transfrontalier : « Les régions métropolitaines et la métropole transfrontalière de Szczecin »	4-5 juillet 2011	Szczecin, Pologne	Présentation de la coopération transfrontalière des métropoles en France et de l'exemple de la frontière franco-allemande
3 ^{ème} Assises de la coopération décentralisée franco-hongroise	6 et 7 juillet 2011	Budapest	Présentation de la MOT
Colloque « Frontières mobiles » 11 ^{èmes} rencontres du réseau BRIT, Border Regions in Transition	6 au 9 septembre 2011	Genève/Grenoble	Présentation de la MOT, des enjeux transfrontaliers et des interactions MOT/monde scientifique passées et à venir
Conférence « Sharing Experiences Across Borders »	30 septembre 2011	Irlande	« Planning reform and the cross-border region »
Open Days « 9 ^{ème} semaine européenne des régions et des villes »	10 et 11 octobre 2011	Comité des Régions, Commission Européenne, Bruxelles	« Territorial programming in cohesion policy »
23 ^{èmes} rencontres nationales du transport public	13 octobre 2011	GART, UTP, Strasbourg	Animation de l'atelier
Séminaire sur la mobilité internationale des fonctionnaires publics territoriaux	20 octobre 2011	INET	Les contrats du personnel des organismes transfrontaliers
Séminaire « Vous avez dit frontières ! ... Quoi de neuf ? » Regards croisés METCOP – MOT – TEIN	21 octobre 2011	METCOP CNFPT, Avignon	Stratégie et gouvernance de la coopération transfrontalière

Séminaire sur la coopération transfrontalière France-Espagne-Andorre	28 octobre 2011	Toulouse SGAR Midi-Pyrénées	Point d'information sur le projet EUROP'ACT
Séminaire INTERACT sur la programmation stratégique	2 novembre 2011	Amsterdam	« Partnership contracts : cooperation across borders »
Laboratoire IBA meets IBA Forum IBA Trinational	3 et 4 novembre 2011	Bâle	Participation de la MOT en tant qu'expert extérieur
Journée Mondiale de l'Urbanisme	4 novembre 2011	Paris	Politique de cohésion et cohésion territoriale
Construire l'avenir de nos territoires : enjeux et perspectives pour l'Europe de demain	10 novembre 2011	Communauté Urbaine de Dunkerque	Evénement local des Open Days : « Coopération transfrontalière et gouvernance multi-niveaux »
Les financements européens au service des régions Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine	22 novembre 2011	Caisse des Dépôts, Direction Interrégionale Est, Nancy	Présentation d'études de cas
Conférence ROCK « Connexions ferroviaires transfrontalières » (Europe Nord Ouest)	22 novembre 2011	Conclusion Etude Ingerop, Lille	Présentation de l'étude
Colloque « Fonder les sciences du territoire »	24 et 25 novembre 2011	CIST, Paris	« Quels besoins des politiciens de l'aménagement en contexte transfrontalier européen »
Journée Urbact France	19 décembre 2011	Paris	Présentation de la MOT

2.3.3 Diffusion d'informations au réseau

Tout au long de l'année, l'équipe de la MOT s'est tenue à la disposition de ses adhérents et partenaires, et plus généralement de toute personne qui en a fait la demande (généralement chercheurs, étudiants ou cabinets d'études), afin d'informer et diffuser de l'information sur la coopération transfrontalière.

Ces informations se font le plus souvent sous la forme d'envois de documentation ou de réponses à des demandes précises. La MOT étant, d'année en année, mieux connue et mieux identifiée, ces demandes ne cessent d'augmenter. Afin de les limiter, l'ensemble des publications est mis en ligne sur le site Internet.

A titre d'exemple, au second semestre 2011, la MOT a été sollicitée par l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) et des représentants des territoires français concernant le cadre juridique lié au fonctionnement du futur hôpital transfrontalier de Cerdagne : gestion de l'Etat civil pour les enfants nés en Espagne de parents résidant en France, possibilités d'enquêtes de police et de transports de corps transfrontaliers, conditions de recrutement du futur personnel de l'hôpital de part et d'autre de la frontière.

PARTIE 3 : ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

3.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe dans le cadre de la préparation de la future période de programmation 2014/2020

3.1.1 Contributions et prises de position de la MOT

Toutes les contributions de la MOT sont disponibles sur son site Internet.

Consultation de la Commission Européenne sur le Cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale : l'avenir de la politique de cohésion

Le cinquième rapport sur la cohésion de la Commission européenne fixe le cadre du débat sur la réforme de la politique de cohésion pour l'après 2013. Le réseau de la MOT a répondu à la consultation publique sur les consultations de ce rapport (lancée par la Commission jusqu'au 31 janvier 2011) afin de souligner la nécessité d'une prise en compte optimale des territoires transfrontaliers.

Contribution de la MOT au débat public sur l'Acte pour le marché unique de la Commission européenne

La Commission européenne a présenté en octobre 2010 des propositions pour renforcer le marché unique grâce à des mesures de stimulation de la croissance et de renforcement des droits des citoyens. La DG MARKT a décidé de lancer un débat sur la relance du marché unique qui intègre à la fois une dimension territoriale et citoyenne. La MOT a répondu à la consultation lancée par la Commission entre novembre 2010 et février 2011 avec pour objectif de montrer que « les territoires transfrontaliers de proximité ont la capacité de jouer le rôle de laboratoires européens et d'être moteurs de l'intégration européenne ».

Questionnaire du Conseil de l'Europe relatif à la suppression des obstacles et à la promotion de bonnes pratiques en matière de coopération transfrontalière

La MOT a participé à la réalisation d'un questionnaire sur les obstacles à la coopération transfrontalière, en tant que membre du comité d'experts. La MOT a été invitée suite à une réunion du CDLR par Monsieur Zardi à faire partie d'un groupe de travail créé pour préparer la conférence sur la suppression des obstacles et les bonnes pratiques en 2011. Dans ce contexte, la MOT a travaillé à l'élaboration d'un questionnaire sur la suppression des obstacles à la coopération transfrontalière adressé en



février 2011 à son réseau. Les réponses au questionnaire ont été envoyées au Conseil de l'Europe le 14 mars 2011.

Contribution de la MOT au Livre vert sur la modernisation de la politique de l'UE en matière de marchés publics - vers un marché européen des contrats publics plus performant de la Commission européenne

La MOT a répondu le 15 avril 2011 à ce livre vert de la Commission européenne en mettant en avant le contexte transfrontalier à travers deux cas de figure : le cas où des pouvoirs adjudicateurs situés de part et d'autre de la frontière souhaitent lancer en commun un marché public et la participation transfrontalière aux marchés publics.

Contribution de la MOT à l'avis d'initiative « Mobilité européenne et internationale pour le personnel des collectivités locales et régionales » du Comité des Régions

La MOT a activement contribué à cet avis d'initiative du Comité des Régions (rapporteur Madame Mireille Lacombe) en s'exprimant à la réunion du 29 avril sur les spécificités du contexte et des structures transfrontalières et en produisant une contribution écrite centrée sur la mobilité et la formation, les obstacles à soulever et les programmes d'échanges à envisager, en écho aux besoins exprimés par son réseau.

Questionnaire du Comité des Régions sur le livre vert « Moins de démarches administratives pour les citoyens » : Promouvoir la libre circulation des documents publics et la reconnaissance des effets des actes d'état civil

La MOT a participé à la consultation des acteurs lancée par le Comité des Régions, le 7 septembre 2011, autour du Livre vert de la Commission européenne « Moins de démarches administratives pour les citoyens ».

Positionnement de la MOT sur le volet coopération transfrontalière dans les propositions de règlements publiés par la Commission européenne le 6 octobre 2011

Suite à une consultation de ses adhérents, la MOT a publié en décembre 2011 sa position sur les propositions de règlements de la Commission Européenne pour la période de programmation 2014-2020 de la politique de cohésion.

3.1.2 Participation à la révision du règlement communautaire relatif au GECT

La MOT est intervenue lors du lancement de la « Plateforme des GECT » du Comité des Régions le 28 janvier 2011 et a participé aux travaux de cette plateforme, notamment en relayant la consultation écrite visant à recueillir l'avis des GECT créés et en projet sur la proposition de révision du règlement relatif au GECT, publié en septembre 2011 par la Commission européenne. La MOT a participé aux événements « GECT » organisés par la Présidence hongroise de l'UE (Conférence sur les GECT et la gouvernance multi-niveaux en mars 2011) et la Plateforme des GECT (Atelier de la Plateforme des GECT durant les Open Days 2011 pour débattre de la proposition de révision du règlement GECT).

En aout 2011, la MOT a été nommée expert pour la rédaction de l'avis du Comité des Régions sur la révision du règlement GECT, avis dont Michel Delebarre est le rapporteur. Le projet d'avis a été adopté le 5 décembre 2011 par la Commission COTER du Comité des Régions.

3.2 Rencontres et partenariats

3.2.1 Avec les institutions européennes

Rencontres et échanges avec la Commission européenne

La 9^{ème} édition des Open Days 2011 du 10 au 13 octobre, organisée conjointement par la Commission européenne et le Comité des Régions, a réuni 5700 partenaires régionaux et locaux venus de l'Union Européenne et de huit pays tiers autour du thème « Investir dans l'avenir de l'Europe : les régions et les villes, porteuses de croissance intelligente, durable et inclusive ». La MOT est intervenue dans l'un des 110 séminaires intitulé : « Territorial programming in cohesion policy: What does territorial cohesion mean in practice ? ». Ces séminaires, auxquels la MOT a assisté en partie, ont permis aux participants de débattre des propositions législatives de la Commission européenne pour la Politique de cohésion 2014-2020.

Rencontres et échanges avec le Comité des Régions

Michel Delebarre étant à la fois Président de la MOT et Président de la Commission COTER du Comité des Régions, les deux structures entretiennent des liens étroits. Une déclaration d'intérêt commun portant sur la coopération transfrontalière et le GECT a été signée début 2011. La MOT a poursuivi ses échanges avec le Comité des Régions dans le cadre de la révision du règlement communautaire relatif au GECT (cf. 3.1.2).

Rencontres et échanges avec le Conseil de l'Europe

Le réseau de la MOT a contribué au questionnaire du Conseil de l'Europe relatif à la suppression des obstacles et à la promotion de bonnes pratiques en matière de coopération transfrontalière en Europe. Le questionnaire sur les institutions et la coopération des collectivités locales et régionales (LR-IC) élaboré par le Comité d'experts, dont la MOT fait partie, vise à collecter les expériences et les informations de base sur la thématique dans le but de formaliser des mesures concrètes pour améliorer la coopération transfrontalière en Europe. Il s'articule en trois parties : les domaines de la coopération transfrontalière, les obstacles et les solutions ou bonnes pratiques.

3.2.2 Avec les réseaux et acteurs au niveau européen

Association des régions frontalière européennes (ARFE)

Depuis 2007, date à laquelle la MOT a noué une alliance stratégique avec l'ARFE, les échanges se sont multipliés tant au niveau des directeurs des deux structures que de leurs présidents. En 2011, l'ARFE a participé à l'élaboration du document stratégique initié par la CECICN.



Reseau TEIN

Le réseau des Euro-Instituts (TEIN) s'est réuni le 26 octobre à Armagh (Irlande du Nord) à l'invitation du Center for Cross Border Studies pour un point d'étape auquel a été invitée la MOT, partenaire associé de ce projet sur la formation et la recherche en transfrontalier. La MOT s'est positionnée sur les actions en développement (production de mallettes pédagogiques, de ressources sur la coopération territoriale, une charte et une labellisation TEIN). Des pistes pour poursuivre les activités du projet (se terminant en juin 2012) ont été évoquées ainsi que l'organisation conjointe d'une conférence à l'été 2012, impliquant également l'ARFE.



Les deux jours suivants, les participants ont été invités à la conférence européenne « Cross-Border Training and Impact Assessment in Ireland and Europe » à Cavan. Les acteurs ont mis en perspective les enjeux de la formation et de l'analyse d'impact des projets transfrontaliers à travers l'exposition de nombreuses expériences.

Initiatives France-Hongrie

La MOT a participé les 6 et 7 juillet 2011 aux « Troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-hongroise » à l'invitation de l'Ambassade de France en Hongrie et de l'association Initiatives France-Hongrie.



La MOT a co-animé avec le CESCO un atelier sur la coopération transfrontalière qui a permis à certaines collectivités membres de la MOT (Régions Champagne-Ardenne et Lorraine, Conseil Général de Pas-de-Calais) de présenter leurs expériences aux frontières françaises à leurs homologues hongrois. Cet atelier a permis de poser les bases d'un groupe de travail franco-hongrois sur les questions transfrontalières et d'approfondir les questions liées au renforcement des outils de coopération.

Autres rencontres

Réseau IMEG

La MOT a participé le 17 mars 2011 à Berlin au lancement de l'Initiativkreis Metropolitane Grenzregionen (IMeG), réseau allemand des régions métropolitaines frontalières. Cette structure rassemble l'Euregio Meuse-Rhin, la Grande Région, le Rhin Supérieur et la Région du lac de Constance. La spécificité de ces espaces a été analysée de 2008 à 2010 dans le cadre du projet pilote de recherche spatiale (MORO) "partenariats suprarégionaux dans des espaces d'interaction transfrontalière" soutenu par le Ministère fédéral allemand des transports, de la construction et du développement urbain. Le Directeur de l'IMeG a également présenté son réseau lors de l'Assemblée Générale de la MOT à Reims en juin 2011.



Visite d'étude d'une délégation tchèque à la MOT

La MOT a organisé une journée d'étude pour un groupe d'opérateurs de la Silésie, dans le cadre d'un projet de professionnalisation de l'Euroschola (Euro-Institut sur la frontière CZ/PL). Deux sessions ont été proposées par l'équipe de la MOT : les activités, les partenariats et la formation au transfrontalier à la MOT, puis l'outil GECT en France, avec des échanges sur le GECT que les membres du groupe sont en train de monter.



Partenariat avec la Pologne

La MOT et l'Ambassade de France en Pologne ont participé à une réunion au Ministère du Développement régional polonais organisée à Varsovie le 14 juillet 2011. Cette réunion a permis de présenter les activités de la MOT aux représentants du Ministère polonais en charge de la coopération transfrontalière et de discuter de l'organisation d'un séminaire d'information sur le GECT qui pourrait avoir lieu au premier semestre 2012. Cet événement, destiné aux collectivités polonaises frontalières, a pour objectif d'associer des collectivités françaises membres de la MOT, impliquées dans des GECT susceptibles de présenter leur expérience.

3.3 Le réseau CECICN

La « Conférence des Réseaux de Villes Transfrontalières et Interrégionaux Européens » (CECICN) rassemble plus de 500 villes, représentant une population totale de plus de 200 millions d'habitants, situés dans des espaces frontaliers européens. Les six réseaux fondateurs sont le Réseau ibérique des entités transfrontalières (RIET), la MOT, la Conférence des villes de l'arc atlantique (CVA), le Forum des villes adriatiques et ionniennes (FAICT), MedCités et l'Union des villes de la Baltique (UBC).

Réunion avec le Parlement européen

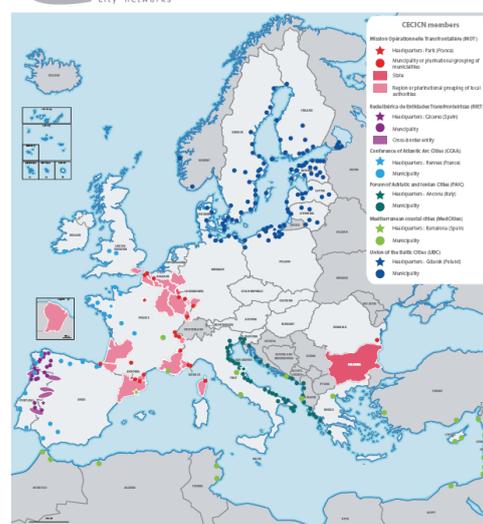
Le 11 octobre 2011 à Bruxelles, Xoan VASQUEZ MAO, Secrétaire Général de la CECICN, et Jean PEYRONY, en tant que Directeur exécutif de la CECICN, ont rencontré Danuta HÜBNER, la Présidente de la Commission politique régionale (REGI) du Parlement européen. Cette réunion a permis de présenter les activités de la CECICN et de recevoir l'appui du Parlement européen dans l'organisation d'une conférence sur la place des villes et des régions dans la coopération territoriale qui devrait se tenir à la fin du premier semestre 2012 (voir ci-après).

Réunions des experts de la CECICN

Une première réunion d'un groupe de travail d'experts de la CECICN a été organisée en juillet 2011 dans les locaux de la MOT. Cet événement, auquel a participé un représentant de la Commission européenne en qualité d'observateur, a été l'occasion d'engager le travail de rédaction d'un document stratégique avec la participation de l'ARFE sur la place des villes et des régions dans la coopération territoriale. La MOT assure la coordination de la production de ce document. Les membres de la CECICN et leurs experts ont poursuivi le travail de rédaction du document lors de deux réunions techniques à Vigo en octobre et à Paris en décembre.

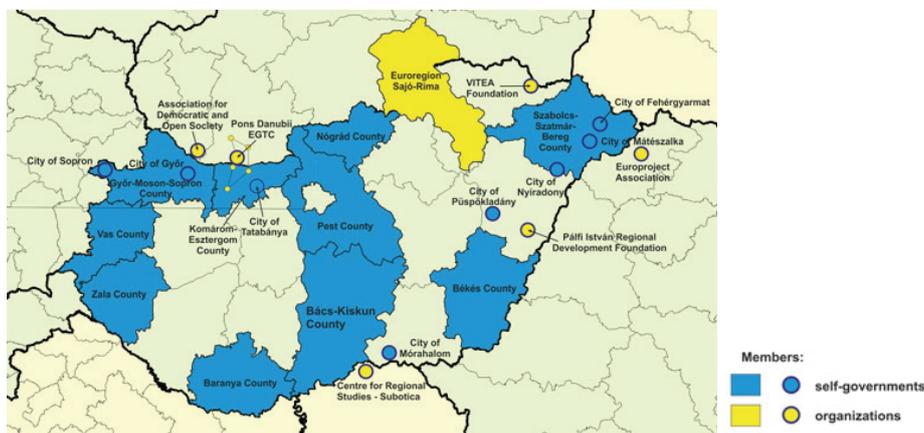
Organisation d'une conférence en 2012

Les partenaires de la CECICN ont également avancé sur l'organisation d'une grande conférence à la fin du premier semestre 2012 qui devrait rassembler des représentants des 6 réseaux membres de la CECICN et des institutions européennes. Cet événement, qui aura lieu à A Coruña (Espagne) sera notamment l'occasion de présenter le document stratégique aux représentants des institutions européennes.



3.4 Le CESCO en Hongrie

Créé en 2009, le CESCO a bénéficié tout au long de l'année du soutien de la MOT dans le cadre d'actions menées en commun. Membre fondateur du CESCO, la MOT a participé à son Assemblée Générale en mai 2011 et les deux structures ont participé aux Assises de la coopération décentralisée en juillet 2011 à Budapest organisées par Initiative France-Hongrie (cf. 3.2.2).



Source : CESCO

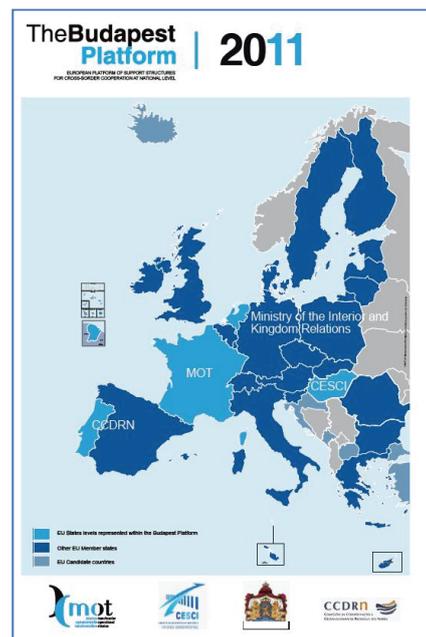
3.5 Plateforme de Budapest

La Plateforme de Budapest rassemble quatre organisations nationales d'appui à la coopération transfrontalière : la MOT pour la France, le CESCO pour la Hongrie, un représentant du « Grensmakelaar » pour les Pays-Bas et les Communautés de travail Galice/Nord Portugal et Castille-et-Léon/Nord Portugal pour la frontière Espagne/Portugal. Il s'agit d'une plateforme européenne de structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière. En 2011, les partenaires de la Plateforme de Budapest se sont rencontrés à l'occasion de deux réunions techniques (en juin à Reims et en octobre à Bruxelles) qui ont permis d'élaborer un programme d'actions à mener : présentation du réseau aux institutions européennes, prises de position au niveau européen, organisation d'événements futurs, élargissement du réseau à des structures similaires dans d'autres Etats.

3.6 Projet européen

PROJET INTERREG SECCO

Dans le cadre du programme Interreg IV B Sud Est Européen, le CESCO a postulé à un projet en tant que chef de file, dans lequel la MOT participe comme partenaire stratégique associé. Ce projet intitulé SeCCo « Opening Borders, Connection agglomerations » a pour principaux objectifs d'éliminer les barrières physiques le long des frontières à travers la création des régions compétitives, de créer et de rétablir l'attractivité des villes frontalières en Europe centrale et orientale et d'améliorer la reconnaissance



des projets de coopération transfrontalière dans cette région de l'Europe.
Si ce projet est retenu, il devrait débuter fin 2012.

3.7 Partenariats au niveau international

Rencontres et échanges avec le programme Frontières de l'Union Africaine

La MOT a participé à la 1^{ère} Journée africaine des frontières, organisée par le programme Frontières de l'Union Africaine et financée par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), qui s'est tenue le 7 juin 2011 à Addis Abeba en Ethiopie. Elle a réuni plus d'une centaine de personnes, principalement les représentants des Etats africains et de diverses organisations. Représentée par son Directeur Général, Jean Peyrony, la MOT est intervenue dans les débats, focalisant sa présentation sur la boîte à outils de la coopération transfrontalière européenne. Dans le cadre du programme « Frontières » et du partenariat entre l'Union Africaine et la MOT, officialisé en décembre 2010 par la signature d'un accord de coopération, la MOT pourrait également participer à la réalisation d'un guide pratique de la coopération transfrontalière en Afrique.



Dialogue engagé avec Cités Unies France et ses membres sur le transfrontalier dans la coopération Nord-Sud

La MOT a été contactée par différents acteurs qui interviennent sur les frontières africaines et qui accompagnent des projets de coopération décentralisée, à l'exemple de Cités Unies France, réseau de collectivités territoriales françaises sur la coopération décentralisée. Ce réseau a organisé une série de réunions des groupes de pays d'Afrique auxquelles la MOT a assisté en partie entre 2010 et 2011. La MOT est intervenue lors de la réunion transversale du pôle Afrique Subsaharienne et Madagascar sur la « Coopération transfrontalière et la coopération décentralisée » organisée par Cités Unies France, le 12 mai 2011 à Paris, pour rappeler les grands enjeux de la coopération transfrontalière.



Une collaboration a été initiée en mars 2011 avec la Direction de la coopération décentralisée du Sénégal (DIRCOD) afin de partager le savoir-faire et l'expérience de la MOT dans ce domaine.

Des contacts ont également été établis avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et le CSAO (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de l'OCDE).

Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR)

La MOT s'est entretenue en mai et en octobre 2011 avec des membres du Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR), qui constitue un acteur de référence sur la coopération transfrontalière aux frontières ouest-africaines. Ces deux réunions ont permis d'envisager des axes de coopération entre les deux structures, notamment l'intervention de la MOT sur des missions sur le terrain pour sensibiliser les acteurs à la coopération transfrontalière.



PARTIE 4 : STRATEGIES D'ENSEMBLE ET ASSISTANCE PRE-OPERATIONNELLE AUX PROJETS

4.1 EUROP'ACT

La MOT bénéficie d'une subvention du programme d'assistance technique EUROP'ACT afin de réaliser un guide méthodologique visant à améliorer l'articulation entre la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières. Ce travail s'inscrit dans le contexte d'élaboration du cadre de la politique de cohésion 2014 - 2020 et de définition de la politique transfrontalière française.

Les conclusions de ce travail seront destinées aux services de l'Etat, aux instances des programmes, aux collectivités territoriales, et de manière générale, à l'ensemble des acteurs de la coopération transfrontalière, et auront vocation à contribuer à l'amélioration de ce dispositif aux frontières françaises.

Le projet se déroule en trois phases : la proposition de ressources méthodologiques (août 2011 - janvier 2012), l'expérimentation du cadre méthodologique à la frontière franco-italienne (février - avril 2012), l'élaboration du guide méthodologique (mai - septembre 2012). Les résultats du projet seront restitués lors d'un séminaire qui sera organisé à l'automne 2012.

Dans le cadre de la première phase, en 2011 ont été réalisés :

- ≡ une analyse de la documentation relative aux espaces transfrontaliers (en terme de projets, programmes européens, stratégies de développement, gouvernance) ;
- ≡ un diagnostic comparatif des programmes opérationnels Interreg IVA ;
- ≡ une analyse globale des projets financés par les programmes Interreg IVA ;
- ≡ des entretiens avec les acteurs de la coopération transfrontalière concernant l'ensemble des frontières (la frontière franco-britannique et franco-belge, la Grande Région, le Rhin Supérieur, la frontière franco-suisse, la frontière franco-espagnole). Sur chaque site, l'équipe de la MOT a réalisé des entretiens avec des responsables des questions transfrontalières au sein des SGAR, des Conseils Régionaux, des Conseils Généraux, des villes ou agglomérations, des collectivités ou services des Etats voisins, des Secrétariats techniques conjoints des programmes Interreg, des structures de coopération (GECT, Eurodistrict, etc).

4.2 Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières

Cette étude, pilotée par l'équipe de l'Observatoire des territoires et par la Mission « Métropoles » de la DATAR, avait pour objectif de mieux



Cette étude est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme Europ'Act. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

Datar

appréhender la question urbaine et de montrer les enjeux spécifiques des agglomérations transfrontalières, véritables laboratoires de l'intégration européenne.

Le travail a porté sur la définition d'indicateurs d'analyse communs, le traitement des données correspondantes pour les rendre comparables, leur transcription cartographique, leur analyse avec si possible des pistes pour pérenniser la démarche. L'étude s'inscrit dans la perspective de la rédaction du rapport triennal de l'Observatoire des territoires et constitue une suite logique des investigations d'observation de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (Atlas) et de l'étude exploratoire menée en 2006-2007 pour la DATAR.

Cette étude a été l'occasion, pour le partenariat initié entre la MOT et la FNAU, de s'exprimer sur un plan technique, et de conjuguer la force des deux réseaux, leur expérience et leur expertise. La MOT dispose en effet d'une expérience importante des agglomérations transfrontalières. La FNAU assure, quant à elle, l'animation du réseau des agences d'urbanisme frontalières. Ce travail a permis de faire travailler ensemble les agences frontalières, pour la première fois pour certaines d'entre elles, avec pour objectifs de les rassembler dans un « club » au sein de la FNAU.



En plus des trois sites déjà analysés lors de l'étude exploratoire (Dunkerque, Longwy et Genève) et approfondis à cette occasion, sept nouveaux sites ont rejoint la démarche afin de couvrir toutes les frontières métropolitaines. Il s'agit des agglomérations de Lille-Kortrijk-Tournai, du Sillon Lorrain (Metz-Nancy-Thionville-Luxembourg), de Strasbourg, de Bâle, de Nice, de Perpignan (Espace catalan transfrontalier) et de Bayonne-San Sébastien.

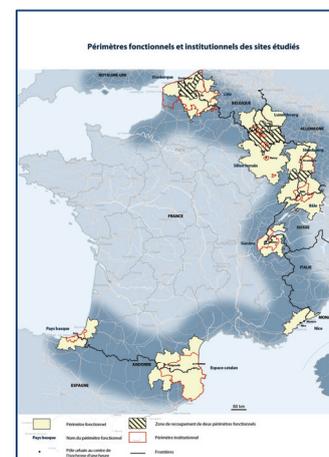
L'étude, débutée en septembre 2010, s'est organisée en quatre étapes principales :

- **La première étape** a consisté en l'analyse des conditions d'extension et de généralisation de l'étude préalable de 2006-2007 en lien avec les opérateurs locaux associés au projet (principalement les agences d'urbanisme), puis le choix d'un nombre restreint d'indicateurs (« short list ») dont la pertinence, la disponibilité des données et l'identification des sources ont été vérifiées en amont lors de cette investigation.

- **La deuxième étape** s'est attachée à la construction systématique des indicateurs transfrontaliers retenus dans la « short list » par les opérateurs locaux, en fonction des diverses sources statistiques disponibles et leur cartographie.

- **La troisième étape** a consisté en un recueil du travail mené par les opérateurs locaux, sa mise en commun, l'analyse des points communs et des différences entre tous les territoires d'étude, dans un objectif de comparabilité et de construction d'une connaissance nationale des territoires transfrontaliers et sa mise en discussion.

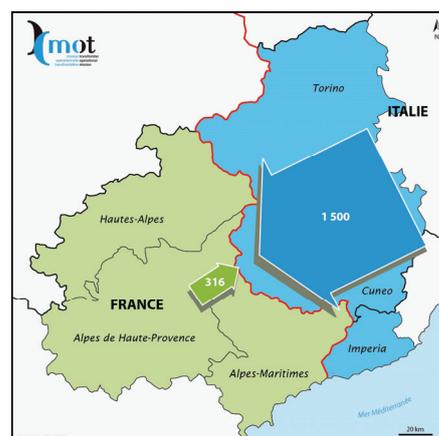
- **La quatrième et dernière étape** a consisté en la phase de rédaction du rapport final, décliné en trois tomes : le premier met en exergue la méthodologie. Le deuxième s'attache à l'analyse des sites fondés sur les



nombreuses cartes réalisées en fonction des indicateurs choisis. Le dernier tome comporte une analyse thématique des indicateurs retenus, les grands lignes transversales d'analyse, les conclusions et enseignements et les préconisations pour une systématisation de ce travail d'observation transfrontalière. Figure enfin un tome regroupant l'ensemble de la production cartographique (environ cent cartes).

4.3 Etude sur les flux de travailleurs frontaliers entre la région PACA, les régions du Piémont, de la Ligurie et la Principauté de Monaco

Ce travail, mené entre mai et septembre 2011, a été commandé à la Mission Opérationnelle Transfrontalière par la Direction générale de Pôle Emploi et sa Direction régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette étude s'inscrit dans un plan d'actions transfrontalières 2010-2011 bénéficiant d'un financement de la Commission européenne dans la perspective d'une collaboration entre les services de l'emploi français et italiens. Elle a pour objectif l'analyse des flux de travailleurs transfrontaliers entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco, et, plus particulièrement entre les régions PACA, de la Ligurie et du Piémont, permettant de comptabiliser les travailleurs frontaliers et d'identifier leurs profils.



Ce travail s'est composé dans un premier temps d'un diagnostic socio-économique qui a permis d'appréhender les territoires aux différentes échelles (local, départemental/provincial et régional) et de disposer d'un regard à 360° sur le territoire. Cette première analyse a permis, dans une deuxième phase, d'évaluer le degré d'intégration transfrontalière des territoires, notamment par l'analyse de l'interpénétration résidentielle et celle des flux de travailleurs transfrontaliers. Dans une dernière partie, l'étude a comparé les systèmes de l'emploi et de la formation français et italiens et a étudié les interactions transfrontalières dans ces domaines.

En conclusion, les recommandations proposées doivent permettre à Pôle Emploi d'établir un programme d'actions afin de renforcer la collaboration des services français et italiens en vue d'un accompagnement renforcé des travailleurs au sein du bassin d'emploi transfrontalier (sans oublier Monaco).

4.4 Etude sur les flux de travailleurs frontaliers entre la Champagne-Ardenne et la Wallonie

Ce travail, commencé en septembre 2011 a été commandé à la Mission Opérationnelle Transfrontalière par la Direction générale de Pôle Emploi et sa Direction régionale de Champagne-Ardenne. Il a porté sur l'analyse des flux de travailleurs transfrontaliers entre la France et la Belgique, et plus particulièrement entre le département des Ardennes et les provinces belges

du Hainaut, de Namur et du Luxembourg. Il a permis de comptabiliser les travailleurs frontaliers et d'identifier leurs profils (notamment de mieux comprendre les points communs et les différences des profils socio-économiques des deux territoires). Enfin, l'analyse a porté sur les potentialités de développement de cette mobilité de l'emploi et de la coopération entre les services publics de l'emploi français et belges. Le travail doit s'achever fin février 2012.

4.5 Etude de développement des services transfrontaliers de voyageurs d'intérêt régional et transnational entre Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique

L'année 2011 a permis d'achever l'étude commandée en 2010 par le Conseil Régional Midi-Pyrénées au bureau d'études INGEROP et à la MOT, étude relative à la faisabilité et aux conditions de développement de services transfrontaliers routiers ou ferroviaires entre la Région Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique. La contribution de la MOT dans cette étude a concerné la dimension statistique des flux transfrontaliers et l'expertise juridique pour le montage de ces lignes.

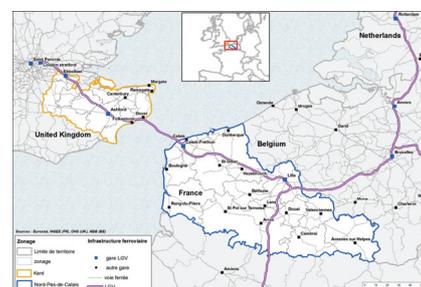
4.6 Etude relative au projet de services ferroviaires à grande vitesse entre l'Angleterre, le Nord Pas-de-Calais et Bruxelles

La MOT a répondu, en partenariat avec le bureau d'étude INGEROP, à un appel d'offre du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais relatif à l'étude de services ferroviaires transmanches. La contribution de la MOT a concerné la dimension statistique des flux transfrontaliers et l'expertise juridique pour le montage de ces services. Cette étude s'inscrit dans le projet RoCK, Regions of Connected Knowledges by Rail, financée par Interreg IVB Europe du Nord Ouest.

4.7 EUROP'ACT : appui à la préparation et au suivi d'un séminaire sur le règlement GECT

En novembre 2010, la DATAR, autorité de gestion du programme Europ'act, et l'ASP, ont retenu la MOT dans le cadre d'un appel d'offres pour l'appui à la préparation et au suivi d'un séminaire sur le règlement 1082/2006 relatif au GECT.

La MOT a participé à l'organisation d'un séminaire national des GECT, à Paris, le 20 janvier 2011, qui a réuni plus de 90 participants. A la suite de ce séminaire, la MOT a animé deux groupes de travail, l'un sur les contrats des GECT, l'autre sur la gouvernance des GECT.



PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'année 2011 a vu le lancement de la réflexion préalable à la période de programmation 2014/2020 pour les politiques françaises et européennes de développement territorial, en particulier, en faveur de la coopération transfrontalière. Dans cette perspective, la MOT s'est mobilisée activement, en publiant des prises de position sur les propositions communautaires et en participant au débat (conférence sur les stratégies transfrontalières lors de l'Assemblée Générale annuelle à Reims le 15 juin 2011 ; nombreuses interventions en région ou en Europe, auprès de la Commission ou du Comité des Régions ; coopération avec les réseaux partenaires de la CECICN, de l'ARFE, de la Plateforme de Budapest ou du TEIN).

La gouvernance de la coopération aux frontières françaises est amenée à évoluer suite à la Mission parlementaire de 2010. Dans ce contexte, la MOT a mené plusieurs études, dont celle sur l'observation des agglomérations transfrontalières, avec les agences d'urbanisme et la FNAU, et celle sur l'articulation entre la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières dans le cadre d'Europact.

La MOT s'est mobilisée sur les outils juridiques, et tout particulièrement sur le GECT, tant pour faciliter sa mise en œuvre (questions de personnel, annuaire des services en charge de l'instruction), que pour accompagner la réflexion sur la révision du règlement communautaire.

Elle a par ailleurs mis son expertise opérationnelle au service des acteurs du transfrontalier, dans le cadre d'études spécifiques, qui étaient particulièrement placées cette année sous l'angle de la mobilité transfrontalière dans ses différentes acceptions (enjeux des transports de voyageurs ; de l'emploi ; de la transmission d'entreprises) ; dans le cadre d'interventions ciblées proposées par le nouveau service de « bon-à-tirer » mais aussi par l'animation de son réseau (lancement de la plateforme des techniciens) ; et grâce à ses supports de communication (newsletter, cahier, site Internet, centre de documentation), dont la charte graphique a été refondue. Enfin, elle s'est rendue présente sur d'autres frontières où son expertise peut être utile, comme en Europe centrale (Hongrie, Pologne) et en Afrique.

Le Président, Michel Delebarre, le Conseil d'Administration et le Bureau ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale ; l'équipe technique reste stable avec 9 agents (sans compter les stagiaires), sous la coordination du Directeur Général, Jean Peyrony, et du Secrétaire Général, Olivier Denert, qui ont respectivement pris leurs nouvelles fonctions en mai 2011 et en décembre 2010. La MOT a pu compter sur un soutien réaffirmé tant de ses membres, désormais au nombre de 62, que des Ministères et de la Caisse des Dépôts ; elle envisage ainsi sereinement la perspective de sa transformation en GIP à l'horizon 2013. Celle-ci confirmera la vocation de la MOT comme outil de gouvernance multi-niveaux de la coopération, et facilitera son travail quotidien aux services de ses partenaires.

ANNEXE 1

OBJECTIFS GENERAUX 2011

*(tels que définis à lors de
l'Assemblée Générale du 16 juin 2011)*

En 2010, la Mission parlementaire Blanc-Keller-Sanchez Schmid a été consacrée aux questions transfrontalières. Les propositions que comportait le rapport parlementaire ont fait l'objet à l'automne dernier d'un examen attentif, processus accompagné par la MOT. Le besoin d'un véritable outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion, a été rappelé dans ce contexte ; il importe notamment d'adopter à la fois une vision globale du fait transfrontalier, et une approche pragmatique et différenciée au contact des partenaires de terrain pour chaque frontière, compte tenu de la diversité économique, sociologique, historique et culturelle des territoires concernés.

Pour l'année 2011, il s'agit de conforter ce rôle d'ores et déjà tenu par la Mission Opérationnelle Transfrontalière, et de lui reconnaître sa fonction d'« observatoire transfrontalier », tel que préconisé dans le rapport. La MOT contribue à une bonne connaissance de la situation aux frontières et au suivi des décisions prises aux différentes échelles, afin d'élaborer les réflexions et les stratégies les plus adaptées.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la volonté de la MOT de se transformer en Groupement d'Intérêt Public (GIP) afin de lui conférer une visibilité institutionnelle plus importante, mais également de lui permettre une stabilité financière plus forte.

Le départ du Directeur général Hans-Günther Clev en fin d'année 2010 ne change en rien les choix stratégiques amorcés au cours des deux années précédentes, qui consistent à :

- ≡ poursuivre l'adéquation optimale des différentes activités de la MOT aux besoins des partenaires institutionnels et des adhérents,
- ≡ adapter les champs de la MOT aux évolutions européennes (en prenant en compte les acteurs d'échelon local, régional, national et communautaire), ainsi que dans le domaine des prestations de services (ciblage des interventions de la MOT sur des champs à haute valeur ajoutée technique).

C'est dans ce cadre que des questionnaires diffusés auprès des adhérents, mais aussi de multiples entretiens avec des partenaires internes et externes, contribueront à définir des pistes pertinentes pour l'orientation future de la MOT. Une orientation que reflètent les objectifs proposés pour l'année 2011 :

Au titre de l'ancrage de la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général pour servir une stratégie de coopération transfrontalière centrée sur les projets et les besoins des territoires transfrontaliers et de leurs citoyens

1. En termes d'aide à la définition des stratégies d'ensemble

Il s'agit d'une manière générale d'aider les Etats, les Régions et tout autre niveau de collectivité locale en France, en Europe et au-delà, à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière, dans leurs politiques territoriales et sectorielles, et à l'inscrire dans un cadre européen.

A ce titre, les principales actions pourront être les suivantes :

- ≡ Comme rappelé dans l'introduction de cette note, le contexte de refonte de la stratégie nationale en faveur d'une politique transfrontalière de la France, et ses répercussions sur la mise en place de dispositifs de gouvernance multi-niveaux dans ce domaine, appelle à renforcer le rôle de la MOT en tant qu'expert et conseil des administrations centrales et des services déconcentrés de l'Etat français (ainsi que des Directions régionales de la Caisse des Dépôts) sur les questions transfrontalières.
- ≡ Transformer la MOT en Groupement d'Intérêt Public : les travaux interministériels réalisés suite au rapport parlementaire sur les questions transfrontalières ont confirmé la MOT dans sa vocation d'appui aux différents acteurs de la coopération transfrontalière, notamment en matière d'observation de l'évolution des territoires transfrontaliers et de formation permanente des personnels des administrations. Ils ont également rappelé la nécessité d'une transformation de la MOT en GIP forme initialement prévue par le CIADT de mars 1997 et prévue par ses statuts actuels (article 2). Il apparaît en effet difficilement envisageable de mettre en œuvre ces préconisations en conservant la forme juridique actuelle de la MOT. L'importante réforme législative des GIP qui devrait s'achever courant 2011 vise à simplifier et unifier leur régime (proposition de loi « Warsmann » de simplification et d'amélioration de la qualité du droit). Elle permettra de transformer l'association MOT en GIP.

Une telle transformation présentera l'avantage de :

- renforcer la capacité de suivi et d'analyse des politiques et projets transfrontaliers de la MOT afin de contribuer à une meilleure gouvernance du fait transfrontalier en France,
- clarifier le rôle respectif des ministères et la place des membres du réseau au sein de la MOT, de gagner en visibilité nationale et européenne, en devenant la première structure de ce type en Europe,
- passer au statut GIP à moyens humains et financiers constants, par la reprise de l'équipe technique et de ses activités : expertise sur le transfrontalier, outils d'information (site web, publications etc.), base de données des bonnes pratiques transfrontalières, analyses

thématiques, séminaires de formation, fonds cartographique et juridique.

- ≡ Poursuivre (Affaires étrangères et européennes, Intérieur dont Outre-mer...) ou relancer (MEDDTL) la signature de conventions avec les principaux ministères intéressés par le développement de ce rôle de la MOT, et développer les actions afférentes.
- ≡ Réaliser des études stratégiques correspondant à leurs intérêts, qui pourraient être, à titre indicatif :
- ≡ Poursuite de la réalisation d'un volet transfrontalier de l'observatoire des territoires : constructions d'indicateurs statistiques, cartographies pour les agglomérations, les Euro-districts et les métropoles transfrontalières, étendu à de plus nombreux sites (partenariat avec la FNAU et toutes les agences d'urbanisme frontalières concernées),
- ≡ Proposition pour un cadre méthodologique visant à améliorer l'articulation entre la politique européenne de cohésion, les dispositifs de gouvernance, d'animation du transfrontalier et les logiques territoriales transfrontalières en contribuant à la préparation de la future programmation post 2013,
- ≡ Appui à la préparation et au suivi d'un séminaire sur le règlement GECT.
- ≡ Lancer de nouveaux champs d'investigation, à titre indicatif :
 - Dans le cadre de la coopération décentralisée, la MOT pourra par ailleurs apporter un appui méthodologique sur les questions transfrontalières multi-niveaux, notamment dans la coopération Nord-Sud (signature d'une convention de partenariat avec le Programme Frontière de l'Union Africaine, dialogue engagé avec Cités Unies France et ses membres sur le transfrontalier etc.) et dans la coopération entre anciens et nouveaux Etats membres de l'Union européenne (coopération avec Initiative France-Hongrie...).

2. En terme d'identification des besoins, d'organisation d'échanges et pour assurer leur remontée vers le niveau ministériel / interministériel

- ≡ A cette fin, des questionnaires permettant d'identifier les besoins locaux sont développés, une plateforme d'échanges des techniciens des membres du réseau instaurée (objectif de mise en réseau des acteurs),
- ≡ Le cas échéant, des groupes de travail spécifiques de la MOT peuvent approfondir les sujets correspondant à un intérêt large, une journée d'échange pourra être organisée,
- ≡ Dans le cadre de la redéfinition d'une stratégie transfrontalière de la France, un comité national, constitué des représentants des différents ministères concernés et animé par la DATAR et le Ministère des affaires étrangères et européennes, constituera une instance privilégiée pour permettre à la MOT de jouer son rôle d'observatoire de la coopération transfrontalière sur les frontières françaises et au-delà.

3. En termes d'information et de diffusion de la connaissance au profit des porteurs de projets

Développer les actions d'information, de communication et d'échange sur les pratiques du transfrontalier par :

- ≡ La fusion de la newsletter mensuelle et de la lettre d'information semestrielle de la MOT en une publication mensuelle de 4 pages pour permettre une meilleure visibilité des supports de communication et pour à la fois dresser l'actualité du transfrontalier, zoomer sur des expériences locales et informer sur les activités de la MOT,
- ≡ La publication et la diffusion d'un Cahier thématique de la MOT « La société civile dans la coopération transfrontalière »,
- ≡ la réalisation d'une nouvelle charte graphique et l'évolution du logo de la MOT impactant tous les documents produits par la MOT,
- ≡ le renouvellement des différentes plaquettes de présentation de la MOT,
- ≡ la préparation de l'évolution du site Internet avec la mise en chantier de sa refonte totale,
- ≡ la mise à disposition d'un service extranet et d'une revue de presse pour les adhérents,
- ≡ l'organisation d'une conférence-débat autour de la stratégie pour la coopération transfrontalière : dispositifs de niveau national et gouvernance territoriale multi-niveaux,
- ≡ la préparation et la réalisation d'autre(s) séminaire(s) à définir.

Au titre de l'ouverture européenne

- ≡ Les champs d'intervention au titre de l'ouverture européenne correspondent aux axes suivants :
 - Echanges d'expériences et de bonnes pratiques et diffusion de l'information sur la coopération transfrontalière
 - Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière
 - et prises de position au niveau européen plus fréquentes
- ≡ Les activités européennes s'appuient sur des partenariats avec des acteurs de la coopération :
 - Au niveau local : la MOT est membre fondateur de la « Conference of European cross-border and interregional City Networks » (CECICN) ; conventions de partenariat avec l'Euro-Institut et l'Euro-Info-Consommateur,
 - Au niveau régional : alliance stratégique avec l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE),
 - Au niveau national : soutien aux structures similaires à la MOT dans d'autres pays européens (cf. membre fondateur du « Central European Service for Cross-border Initiatives » - CESCO, Hongrie) ; Plateforme européenne de structures nationales d'appui à la coopération transfrontalière (cf. déclaration de Budapest, 12/2010),
 - Au niveau européen : participation à la plateforme des GECT (Groupement européen de coopération territoriale) du Comité des

Régions (cf. déclaration d'intérêt commun, Comité des Régions-MOT). Lien possible avec les GEC (Groupement eurorégional de coopération) du Conseil de l'Europe.

Au titre de l'expertise et de l'assistance pré-opérationnelle

Afin de souligner la différence entre la MOT et les bureaux d'études privés, réduction du volume d'études classiques au profit de travaux aux côtés des porteurs de projets, notamment sur des sujets plus ciblés et à plus haute valeur ajoutée technique transfrontalière. Ce rôle de conseiller et de facilitateur s'exprimera p.ex. par :

- ≡ un appui stratégique et technique aux adhérents dans le cadre de la mise en place cette année du système de « bons-à-tirer » d'une journée de travail de l'équipe technique pour chaque adhérent de la MOT (personnes morales aux frontières françaises), pour répondre au plus près à leurs attentes dans le cadre de leur adhésion à la MOT ;
- ≡ le conseil sur les choix de l'outil juridique de coopération le plus approprié et la concertation avec les services des ministères compétents ;
- ≡ le soutien à la conception et à la mise en place de groupements européens de coopération territoriale (GECT) ;
- ≡ l'expertise, sous forme d'études thématiques pré-opérationnelles, p. ex. sur les projets de transports transfrontaliers ainsi que le benchmarking au niveau européen. Les thématiques relatives à la mobilité transfrontalière sous toutes ses formes feront l'objet d'une attention particulière, notamment en matière de :
 - transports collectifs de voyageurs (étude de développement des services transfrontaliers de voyageurs d'intérêt régional et transnational entre Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique, Conseil Régional Midi-Pyrénées ; étude relative au projet de services ferroviaires à grande vitesse entre l'Angleterre, le Nord-Pas de Calais et Bruxelles, Conseil Régional Nord-Pas de Calais),
 - mobilité des travailleurs frontaliers (étude sur mobilité des travailleurs frontaliers entre la région PACA et les régions Piémont et Ligurie, Pôle emploi PACA),
 - mobilité économique : accompagnement d'entreprises dans la reprise transfrontalière d'entreprises, en partenariat avec la Caisse des Dépôts.
- ≡ l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

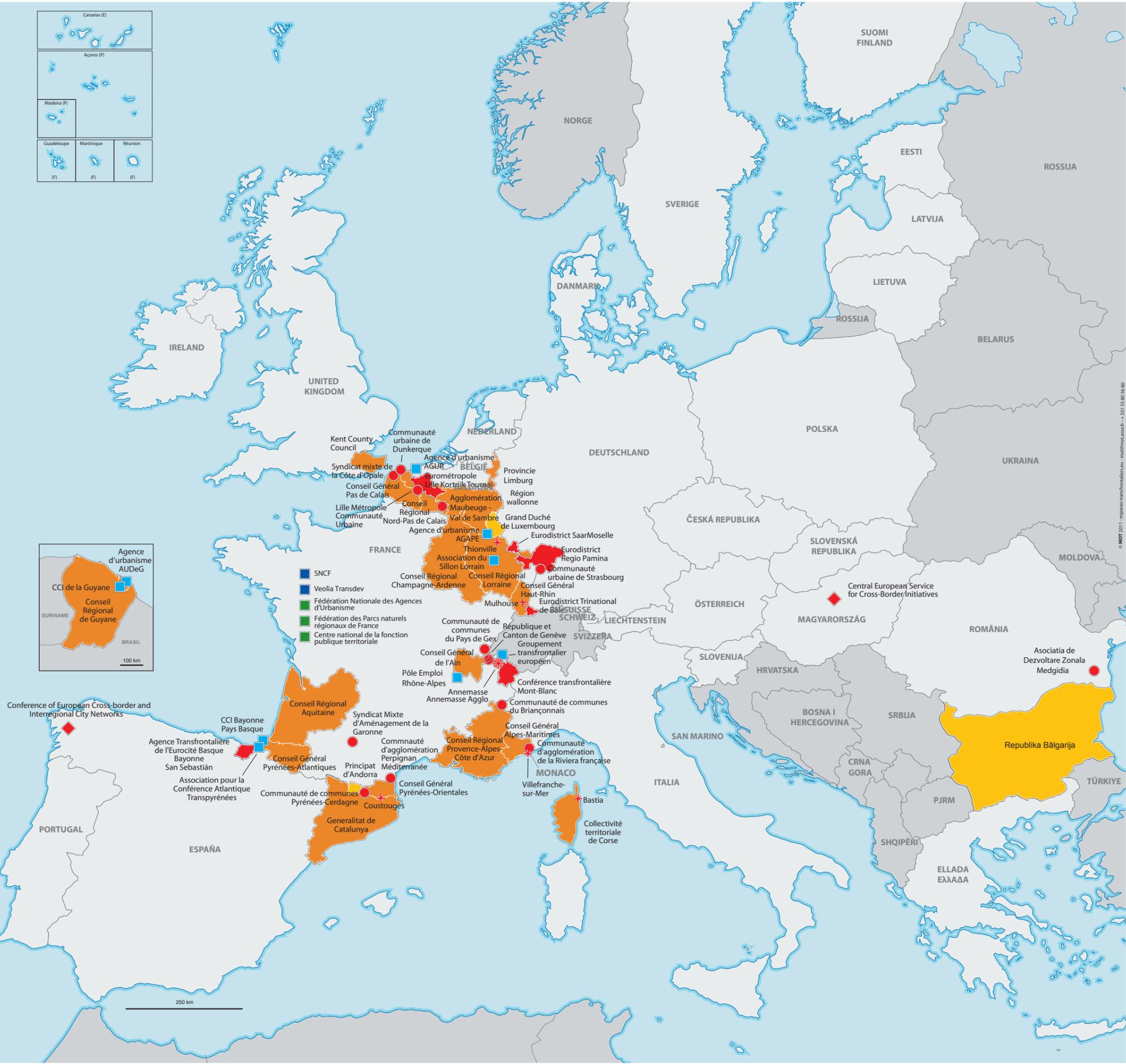
ANNEXE 2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

Communauté Urbaine de Dunkerque / Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Michel DELEBARRE Ancien Ministre d'Etat Sénateur, Maire de Dunkerque Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale et de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque Président de la MOT
Député Européen	Alain LAMASSOURE Vice-Président de la MOT
Lille Métropole Communauté Urbaine	Martine AUBRY Présidente, Maire de Lille Vice-Présidente de la MOT
Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur	Joël GIRAUD Vice-Président, Député-Maire de L'Argentière-la-Bessée Vice-Président de la MOT
Annemasse Agglo	Christian DUPESSEY Vice-Président, Maire d'Annemasse Vice-Président de la MOT
Communauté Urbaine de Strasbourg	Nawel RAFIK-ELMRINI Conseillère Communautaire, Adjointe au Maire de Strasbourg Vice-Présidente de la MOT
Groupement européen transfrontalier	Michel CHARRAT Président Secrétaire de la MOT
Caisse des Dépôts	Marthe STEFFANN Trésorier de la MOT
Association du Sillon Lorrain	André ROSSINOT Vice-Président, Président de la Communauté Urbaine de Nancy Vice-Président de la MOT

Communauté d'agglomération de la Riviera Française	Richard CIOCCHETTI Vice-Président, Maire-adjoint de Roquebrune-Cap-Martin
Eurodistrict SaarMoselle	Charlotte BRITZ Présidente, Maire de Saarbrücken Gilbert SCHUH Vice-Président, Maire de Morsbach
Agence d'Urbanisme et de Développement durable Lorraine Nord	Jean-Marc DURIEZ Président
Eurodistrict Trinational de Bâle	Guy MORIN Président Président du gouvernement de Bâle-Ville
Communauté de Communes du Pays de Gex	Etienne BLANC Président, Député-Maire de Divonne-les Bains
Ville de Bastia	Emile ZUCCARELLI Maire
Agence Transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián	Jon URIGÜEN Co-Gérant Province de Gipuzkoa Henri LABAYLE Vice-Président de l'Agglomération Côte Basque –Adour
Eurodistrict Regio Pamina	Josef OFFELE Président Président du Regionalverband Mittlerer Oberrhein
SNCF	Olivier MELQUIOT Transports Publics
CCI Bayonne Pays Basque	André GARRETA Président
VEOLIA TRANSDEV	Michel SEELIG
Conseil Régional Champagne-Ardenne	Jean-Paul BACHY Président
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France	Daniel MIO Président du PNR Scarpe Escaut
Conseil Régional d'Aquitaine	François MAÏTIA Vice-Président
Ville de Mulhouse	Christiane ECKERT Adjointe au Maire de Mulhouse
Conseil Général du Pas-de-Calais	Michel LEFAIT Vice-Président en charge des Affaires Européennes
CNFPT	Jean-Pierre BOUQUET Chargé de mission au Cabinet du Président



Catégorie d'adhérents

Category of members

Mitglieder-Kategorien

Autres réseaux

Other networks

Andere Netzwerke

- Etat** State *Staat*
- Région** Region *Region*
Comté County *County*
Canton Canton *Kanton*
Département
- Groupement plurinational de collectivités territoriales**
Plurinational grouping of local authorities
Plurinationaler Verband von Gebietskörperschaften

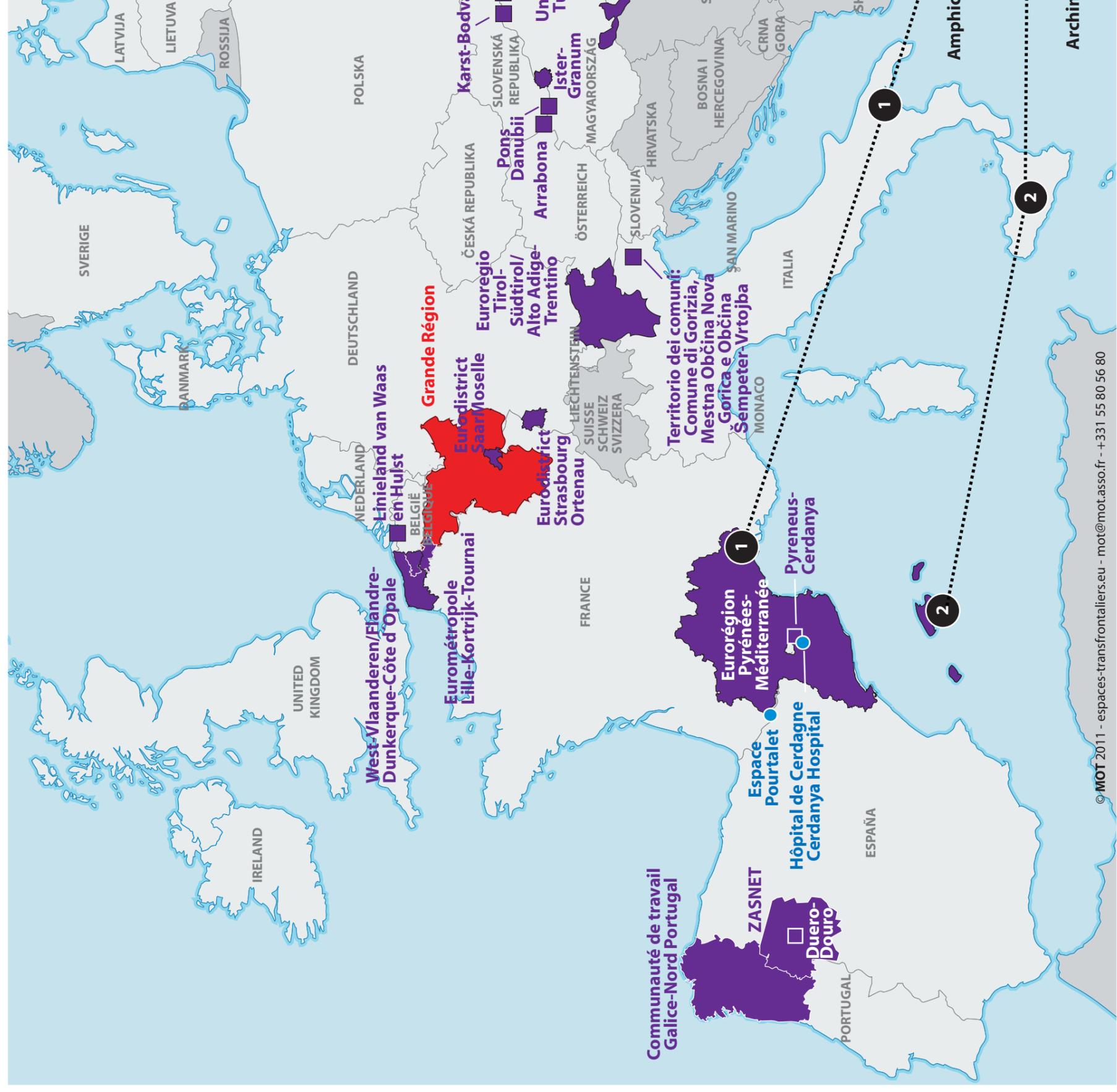
- Groupement de collectivités territoriales**
Grouping of local authorities
Verband von Gebietskörperschaften
- Commune**
Municipality
Gemeinde und Kommune
- Entreprise** Company *Unternehmen*
- Réseau** Network *Netzwerk*
- Autre structure**
Other structure
Weitere Struktur

- Réseau de collectivités locales transfrontalières dont la MOT est membre fondateur**
Network of cross-border local authorities of which MOT is founding member
Netzwerk von grenzüberschreitenden Gebietskörperschaften dessen Gründungsmitglied die MOT ist



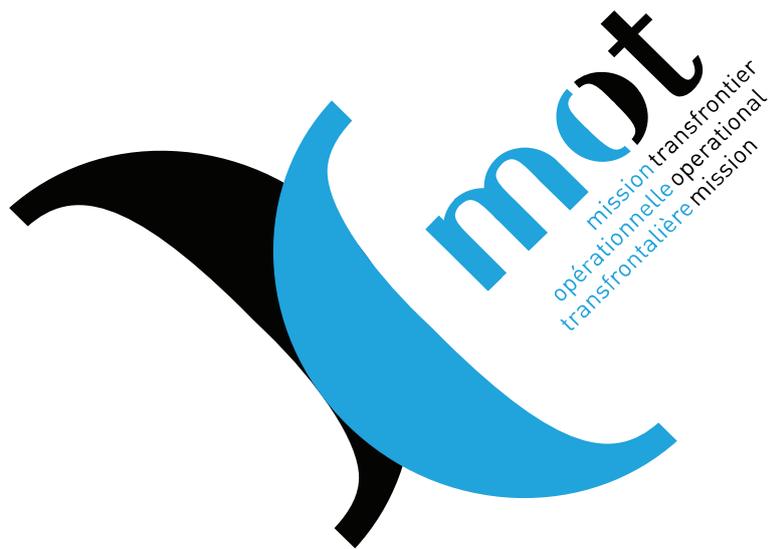
Type de coopération
 Type of cooperation

	Gouvernance Governance
	Autorité de gestion Managing authority
	Projet opérationnel Operational project
	Réseau Network



- 1 Amphyctyony**
 Réseau transfrontalier et interrégional de villes grecques, chypriotes, italiennes et françaises (Garons) ayant son siège à Athènes
 Cross-border and interregional network of Greek, Cypriot, Italian and French cities based in Athens
- 2 Archimed**
 Réseau transnational reliant 3 îles de la Méditerranée : Baléares, Sicile et Chypre
 Transnational network connecting 3 Mediterranean islands : Balearic Islands, Sicily and Cyprus

Sources : MOT / CESC / Comité des Régions



Mission Opérationnelle Transfrontalière

38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France
www.espaces-transfrontaliers.eu

tél. : +33 1 55 80 56 80 - fax : +33 1 42 33 57 00
mot@mot.asso.fr

